

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 16, numéro 1, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701799ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701799ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1985). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 16(1), 115–138. <https://doi.org/10.7202/701799ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1984)

A — Aperçu général

Le trente-troisième Parlement canadien, élu le 4 septembre, inaugurerait ses travaux au début du mois de novembre. Le gouvernement conservateur de Brian Mulroney exposait dans le Discours du Trône ses grandes orientations nationales et internationales, toutes fonction d'un objectif prioritaire, la relance de l'économie canadienne. Celle-ci sera assurée par la mise en oeuvre d'une « stratégie en trois volets » : rétablissement de la responsabilité financière du gouvernement, suppression des obstacles à la croissance et efforts en vue de favoriser les nouveaux investissements, tant nationaux qu'étrangers. L'amélioration des relations entre les gouvernements des provinces et le gouvernement fédéral, où la « consultation et la collaboration doivent redevenir l'ordre normal des choses », est également au programme du gouvernement.

Le gouvernement annonçait, comme il s'y était engagé, une révision de la politique étrangère du Canada et de sa politique de défense. Un comité spécial du Parlement sera donc chargé d'effectuer « un examen complet des composantes majeures et des principaux objectifs de nos relations internationales ». D'autre part, le rôle des forces armées canadiennes sera redéfini, afin qu'elles soient dotées d'un mandat clair et des ressources nécessaires pour s'en acquitter. Le gouvernement souhaite également « qu'à nouveau le Canada assume pleinement les obligations qui lui incombent au sein du dispositif de défense de l'OTAN ».

Les relations avec les États-Unis jouissent de la faveur spéciale du nouveau gouvernement qui

a pris l'initiative de rétablir un esprit de bonne volonté et un véritable *partnership* entre le Canada et les États-Unis...

L'amélioration des relations commerciales bilatérales canado-américaines occupera une place prépondérante au sein des politiques conservatrices. Mais le gouvernement entend également faire preuve « d'initiative et d'imagination dans la recherche de nouveaux débouchés » pour les produits canadiens et il mentionnait à ce titre les marchés de la ceinture du Pacifique. Le gouvernement canadien participera encore à l'effort multilatéral nécessaire à la suppression des obstacles, particulièrement les barrières non tarifaires, aux échanges commerciaux internationaux. Enfin, le gouvernement Mulroney poursuivra, sur la scène internationale, les grands objectifs suivants : « défendre la liberté et préserver la paix, écarter la menace d'un affrontement nucléaire, améliorer les échanges commerciaux et assainir l'économie mondiale ».

* *Documentaliste au CQRI.*

Au cours du trimestre d'automne, ce sont ces politiques qu'allaient exposer, au pays et à l'étranger, le Premier ministre et les membres de son cabinet. Les voyages ministériels se firent à destination des principaux partenaires économiques du Canada, les États-Unis, plusieurs pays européens et le Japon. Les ministres y portaient le message du nouveau gouvernement canadien parlant surtout de renouveau économique et de la nouvelle ouverture aux investissements étrangers. « Le Canada est de nouveau en affaires », disaient-ils. La révision de la politique étrangère était d'ailleurs présentée non pas comme une remise en cause de questions fondamentales telles l'appartenance à l'OTAN ou la participation à l'ONU, considérées comme des acquis, mais comme un exercice longuement concentré sur les questions économiques¹.

B — Les politiques de défense

1 — L'OTAN

Le Canada participait à trois réunions ministérielles de l'OTAN à l'automne. Les ministres de la Défense des pays membres de l'Alliance se réunissaient à Stresa, en Italie, les 11 et 12 octobre, dans le cadre du Groupe des plans nucléaires. Leurs discussions portaient sur les possibilités de reprise des négociations sur le désarmement avec les Soviétiques et sur la façon d'accroître la sécurité des entrepôts nucléaires de l'OTAN en Europe. Les ministres de la Défense invitaient Moscou à revenir à la table de négociation et réaffirmaient leur intention, dans l'éventualité où un accord équilibré, vérifiable et équitable était signé avec l'URSS, d'arrêter ou de modifier le déploiement des missiles de croisière et des Pershing en Europe².

Le ministre Robert Coates participait également, avec ses homologues de l'OTAN, à la réunion du Comité des plans de défense qui avait lieu à Bruxelles les 4 et 5 décembre. Le comité adoptait un budget commun d'infrastructure de \$7,85 milliards pour la période 1985-1990, dans le but d'améliorer les installations militaires terrestres conventionnelles de l'Alliance. Les ministres se fixaient également des objectifs quant au niveau souhaitable de réserves de munitions. À l'issue de la réunion, ils manifestaient leur appui aux nouvelles négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires et spatiales tout en réitérant l'intention des pays de l'Alliance de poursuivre le programme de déploiement des missiles Pershing et de croisière³. Le ministre canadien de la Défense prononçait devant le Comité des plans de défense un discours dans lequel il informait ses alliés de l'intention du nouveau gouvernement canadien de « permettre au Canada de mieux contribuer à la défense commune et (d')y jouer le rôle qui lui revient ». Faisant référence au futur livre blanc sur la défense, le ministre Coates soulignait que le Canada examinerait la possibilité d'augmenter les forces terrestres canadiennes assignées en Europe au niveau de temps de guerre. Le gouvernement conservateur, disait-il, ne s'estime pas lié par les plafonds établis par les Libéraux sur le niveau des effectifs des forces canadiennes basées en Europe en temps de paix. Des mesures seront prises prochainement « pour rectifier certaines insuffisances au plan des effectifs qui ont un impact sur l'efficacité des opérations et du soutien de nos forces terrestres en Allemagne ». Toutefois, étant donnée la situation financière et économique difficile du

-
1. Texte intégral du Discours du Trône, *Le Devoir*, 6 novembre 1984, pp. 9-10; Ministère des Affaires extérieures, *Discours* (Notes pour une allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures devant la Société Canada-Japon et la Chambre de Commerce du Canada au Japon, Tokyo), 19 décembre 1984, p. 4.
 2. *The Globe and Mail*, 12 octobre 1984, p. 8; *Le Devoir*, 13 octobre 1984, p. 4.
 3. *The Globe and Mail*, 5 décembre 1984, p. 8; *Le Devoir*, 6 décembre 1984, p. 4.

gouvernement canadien, M. Coates soulignait qu'il ne serait « pas facile de dégager de nouvelles ressources importantes pour la défense ». Malgré cela, le programme de rééquipement et de modernisation des forces armées canadiennes sera poursuivi, sinon accéléré⁴.

Le Conseil de l'Atlantique Nord réunissait à Bruxelles les 13 et 14 décembre les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance. Ceux-ci se sont longuement penchés sur les possibilités de reprise des pourparlers américano-soviétiques et sur la position des États-Unis, exposée par M. George Schultz, en vue des entretiens exploratoires Gromyko-Shultz de janvier. Comme l'avait fait M. Coates quelques jours plus tôt, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures soulignait lors de la rencontre, la volonté du Canada de jouer un rôle plus actif au sein de l'Alliance. Il informait également ses alliés de l'intention du gouvernement conservateur d'élargir ses contacts avec l'Union soviétique et les pays du Pacte de Varsovie. Interrogé par les journalistes, à la fin de la réunion, sur la position du Canada à l'égard de l'Initiative de défense stratégique du gouvernement américain, M. Clark affirmait que le cabinet Mulroney était divisé sur ce sujet. Le Canada, disait-il, s'est toujours opposé à la militarisation de l'espace. Enfin, lors de son séjour bruxellois, M. Clark eut un entretien avec le secrétaire général de l'OTAN, Lord Carrington⁵.

L'Assemblée de l'Atlantique Nord, qui réunit des parlementaires des pays membres de l'OTAN, tenait ses assises en novembre à Bruxelles. Un rapport présenté à cette occasion par le député canadien Michael Forrestall estime que le programme américain de défense spatiale pourrait avoir comme conséquence une diminution de la contribution militaire des États-Unis à l'OTAN⁶.

2 – LE DÉSARMEMENT

Le gouvernement fédéral nommait en octobre un nouvel ambassadeur au désarmement, M. Douglas J. Roche, qui remplaçait M. George Ignatieff nommé en août dernier par le gouvernement libéral⁷. M. Roche rencontrait quelques jours plus tard le ministre de la Défense nationale pour discuter des moyens que pourrait prendre le Canada afin de promouvoir la sécurité mondiale. Le communiqué faisant suite à la rencontre souligne que MM. Coates et Roche s'entendent sur le fait que le renforcement des forces conventionnelles de l'Occident est nécessaire pour négocier une réduction substantielle des armes nucléaires dans le monde. Si la prévention d'une guerre nucléaire constitue la question la plus importante, estiment-ils, le Canada peut contribuer, par une participation entière à l'Alliance atlantique, à une diminution des tensions. Enfin, le gouvernement a l'intention de faire des propositions faisant du Canada le chef de file dans le cadre d'initiatives multilatérales que pourraient prendre les petites et les moyennes puissances⁸.

3 – AUTRES QUESTIONS

La modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord faisait l'objet de pourparlers canado-américains à l'automne. Les deux pays tentaient de s'entendre sur l'installation de nouvelles stations radars dans le nord du Canada et en Alaska. Les ministres canadien et américain de la Défense, MM. Coates et Weinberger, discutaient de la

4. Ministère de la Défense nationale, *Allocution du ministre de la Défense nationale, l'honorable Robert C. Coates, au Comité des plans de défense de l'OTAN à Bruxelles (Belgique) 5 décembre 1984*, pp. 4 et 5.

5. *Le Devoir*, 15 décembre 1984, pp. 1 et 16; *The Globe and Mail*, 14 décembre 1984, p. 9; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 15 décembre 1984, pp. 1 et 2.

6. *Le Devoir*, 12 novembre 1984, p. 4.

7. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 136*, 5 octobre 1984.

8. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no. 75/84*, 9 octobre 1984.

contribution des deux pays au système de défense aérienne à l'occasion de la réunion du Comité des plans de défense de l'OTAN et selon M. Coates, une entente pourrait intervenir au début de 1985 à ce sujet⁹.

L'armée canadienne et l'armée ouest-allemande concluaient d'autre part en novembre un accord de coopération pour la remise en état des chars de combat Léopard des deux armées au Canada et en RFA¹⁰.

Le ministre de la Défense annonçait en novembre l'achat d'un système de défense anti-torpilles de conception américaine pour les navires de guerre du Canada. Le contrat représente \$8,2 millions et la première livraison du système Nixie devrait avoir lieu à l'été 1986¹¹.

Enfin, le ministère de la Défense confirmait à la mi-novembre, qu'il n'y avait plus d'armes nucléaires sur le territoire canadien, les dernières têtes nucléaires stationnées au Canada ayant été renvoyées aux États-Unis en juillet dernier¹².

C — Les politiques économiques et commerciales

Le discours du Trône était suivi, le 8 novembre, d'un exposé de politique économique du ministre des Finances, M. Michael Wilson. Celui-ci prenait des mesures destinées à freiner l'augmentation du déficit pour l'année 1985-1986, déficit qui se chiffrera à \$34,9 milliards avec les changements apportés plutôt qu'à \$37,1 milliards. Le déficit pour l'année 1984-1985 sera de \$34,5 milliards. Le gouvernement annonçait donc des réductions de dépenses de \$3,5 milliards, affectant des programmes gouvernementaux, les frais généraux du gouvernement et les sociétés d'État, de nouvelles rentrées de \$732 millions et de nouvelles dépenses se chiffrant à \$1,7 milliard, dont \$1 milliard pour la formation de la main-d'oeuvre.

Au nombre des coupures annoncées, le ministère des Affaires extérieures verra son budget diminuer de \$222 millions pour 1985-1986. La fermeture de missions canadiennes à l'étranger était au programme des compressions. Dès le 13 novembre, le ministère des Affaires extérieures annonçait la fermeture de l'ambassade canadienne à Ouagadougou et des consulats de Birmingham, de Rio de Janeiro, de la Nouvelle-Orléans et de Bordeaux, ainsi que l'abandon du projet d'ouverture d'une mission auprès de la FAO, pour des économies totales de \$3,1 millions. Il prévoyait procéder en 1985 à la fermeture d'autres missions canadiennes¹³. Des réductions de \$154 millions seront également effectuées au ministère de la Défense. Une grande partie de cette économie provient de la réduction des prix prévus pour l'achat d'équipement consécutive à la baisse du taux d'inflation. Par ailleurs, on note l'abolition de la société Canagrex de promotion des exportations agro-alimentaires. Le ministre Wilson annonçait d'autre part son intention de procéder à la déréglementation du prix du pétrole canadien et envisageait, au chapitre des mesures non axées sur le contrôle du déficit, de créer un cadre propice à la croissance de l'emploi et de l'investissement, par des modifications à la Loi sur l'examen de l'investissement étranger et au Programme énergétique national¹⁴.

9. Ministère de la Défense nationale, *Allocution du ministre de la Défense nationale...*, op. cit., p. 4; *The Globe and Mail*, 1^{er} décembre 1984, p. 4.

10. *Ibid.*, *Communiqué no. 81/84*, 7 novembre 1984.

11. *Ibid.*, *Communiqué no. 84/84*, 21 novembre 1984.

12. *The Globe and Mail*, 15 novembre 1984, p. 4.

13. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 166*, 13 novembre 1984.

14. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 9 novembre 1984, p. 2; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 9 novembre 1984, pp. 1 et 10.

Au cours de l'automne, le discours du gouvernement conservateur et particulièrement des ministres du Commerce extérieur et des Affaires extérieures, mettait l'accent sur l'importance de renforcer la position du Canada sur les marchés internationaux, ce qui exige qu'une attention spéciale soit portée aux États-Unis puisque ce pays achète à lui seul les trois quarts des produits canadiens. C'est d'ailleurs à Washington que se rendait le ministre du Commerce extérieur pour procéder au lancement du « mois de l'exportation » (octobre), à l'occasion d'une exposition internationale sur les transports en commun.

Le 7 décembre, le ministre de l'Industrie déposait à la Chambre des Communes un projet de loi sur la création d'Investissement Canada, qui remplacera l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA). La nouvelle agence aura « un mandat positif de favoriser l'investissement au Canada par des Canadiens aussi bien que par des non-Canadiens ». M. Sinclair Stevens soulignait toutefois que le gouvernement verrait à ce que « les acquisitions importantes d'entreprises canadiennes par des non-Canadiens apportent des avantages nets à l'économie canadienne ». Alors que FIRA passait en revue tous les projets d'investissements étrangers, la nouvelle loi exempterait de l'examen les investissements consacrés à la création de nouvelles entreprises sauf dans les cas où ces investissements portent sur « des secteurs culturels primordiaux tels que l'édition et la production et distribution de films ». Pour ce qui est de l'acquisition d'entreprises par des non-Canadiens, Investissement Canada n'examinera que les projets d'acquisition directe d'entreprises ayant des actifs de \$5 millions et plus, l'agence se réservant encore le droit d'examiner toute acquisition portant sur les « secteurs culturels primordiaux ». Le nombre d'investissements étrangers sujets à examen devrait ainsi être réduit d'environ 90 pour cent. Le projet de loi prévoit encore simplifier et accélérer le processus de décision qui, sous la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, avait fait l'objet de nombreuses critiques¹⁵. Le jour même du dépôt du projet de loi, le département d'État américain publiait un communiqué saluant le geste « positif » du gouvernement canadien¹⁶.

Le gouvernement fédéral adoptait le 1^{er} novembre une nouvelle politique de tarification des exportations de gaz naturel qui poursuit le mouvement à la baisse du prix à l'exportation amorcé en 1983. La nouvelle politique permet à l'exportateur de négocier le prix de vente du gaz naturel avec l'acheteur à condition qu'il fasse la preuve que le tarif négocié offre au Canada un rendement économique amélioré par rapport au régime du tarif d'incitation relié au volume (TIRV) adopté en avril 1983. Le régime TIRV déterminera, jusqu'à l'approbation d'un contrat négocié, le tarif à l'exportation¹⁷. Pour ce qui est du pétrole, la ministre de l'Énergie, Mme Patricia Carney, déclarait plut tôt que son gouvernement attendrait une stabilisation des prix mondiaux du pétrole avant de procéder à des changements majeurs de la politique fédérale de l'énergie, mais qu'il avait l'intention de laisser le prix du pétrole canadien rejoindre le prix mondial¹⁸.

Le ministre du Commerce extérieur annonçait à la fin novembre que la période de prolongation du contingentement des importations de chaussures serait ramenée de seize à douze mois, portant l'échéance au 30 novembre 1985. Le gouvernement décidera alors, à la lumière des recommandations du tribunal antidumping qui doit remettre en juin 1985 un rapport sur l'industrie de la chaussure, s'il y a lieu de maintenir la politique de quotas adoptée temporairement en décembre 1977 et prolongée périodiquement depuis¹⁹. D'autre

15. Investissement Canada, *Communiqué*, 7 décembre 1984; Lise BISSONNETTE, *Le Devoir*, 12 décembre 1984, p. 8.

16. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 8 décembre 1984, pp. 1 et 12.

17. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 84/114*, 1^{er} novembre 1984.

18. Bruce LITTLE, *The Globe and Mail*, 26 octobre 1984, p. B1.

19. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 177*, 29 novembre 1984.

part, le Canada fixait à la fin de l'automne un plafond à l'importation de viande de boeuf et de veau pour l'année 1985, en raison d'une forte hausse des importations en 1984. Le gouvernement fédéral entendait entreprendre des négociations avec les principaux exportateurs de boeuf au Canada, qui sont l'Australie, la CEE, la Nouvelle-Zélande, le Nicaragua et les États-Unis, en vue de conclure une entente qui permette à la fois la suspension des contrôles et la protection de l'industrie canadienne²⁰.

Des représentants de l'ACDI et la Banque asiatique de développement effectuaient une tournée du pays à l'automne dans le but d'inciter les entreprises canadiennes à faire des offres en vue d'obtenir des contrats des banques multilatérales d'aide au développement. Selon MM. Alan Gill, directeur canadien à la Banque asiatique de développement et Gérard Richard de l'ACDI, les compagnies canadiennes ne profitent pas des possibilités qui s'ouvrent à elles dans ce domaine, ne répondant qu'à 1 ou 2 pour cent des appels d'offres de ces institutions. Par exemple, sur les 2,000 appels d'offres de la Banque asiatique de développement en 1983, les compagnies canadiennes n'ont proposé leurs services que pour 26 d'entre eux²¹.

D — Les politiques d'aide au développement

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, déclarait en novembre que le Canada consacrerait 0,5 pour cent de son PNB à l'aide publique au développement en 1985-1986 et que le Canada remettrait aux années 1995-1996, plutôt qu'à 1990-1991, l'échéance pour faire passer son budget d'aide à 0,7 pour cent de son PNB. Le comité d'aide au développement de l'OCDE déplorait par la suite la décision du gouvernement canadien, mais admettait que le nouvel objectif de faire passer l'aide à 0,6% du PNB en 1990-1991 permettrait une croissance réelle de l'APD jusqu'en 90-91. Le comité de l'OCDE louait le Canada qui consacre 80% de son aide bilatérale aux pays les moins développés. Il estimait cependant que l'obligation de dépenser en biens et services canadiens un pourcentage élevé de l'aide bilatérale retardait la mise en oeuvre de certains programmes et devrait être revue²².

La lenteur administrative de l'ACDI faisait également l'objet des critiques du vérificateur général du Canada. L'Agence était au nombre des ministères et organismes gouvernementaux examinés en 1984 par l'équipe de M. Kenneth Dye qui, dans son rapport annuel, lui consacrait un chapitre. Il faut en moyenne entre trois et quatre ans à l'ACDI, souligne le rapport, pour planifier et entreprendre un projet de développement. Cette lenteur du processus de planification fait hésiter les pays récipiendaires à solliciter l'aide du Canada pour des projets urgents ou de prestige, estime M. Dye. Le vérificateur général soutient encore que l'agence base la planification et la surveillance de ses projets sur des renseignements périmés, qu'elle ne fait pas de rapports de contrôle des projets et qu'elle envoie sur le terrain des directeurs de projets qui n'ont pas l'expertise technique nécessaire. Le rapport de M. Dye cite également l'existence de problèmes au niveau de la distribution de l'aide alimentaire. Il note toutefois une « amélioration significative » de la gestion et des programmes d'aide de l'ACDI depuis la dernière fois que l'agence avait subi l'enquête du bureau du vérificateur général, il y a cinq ans²³.

Le Canada octroyait en octobre, un montant de \$3,75 millions au Comité international de la Croix-Rouge pour ses activités auprès des victimes de conflits en Afrique (\$2 millions),

20. *Ibid.*, *Communiqué no. 186*, 21 décembre 1984.

21. Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 22 octobre 1984, p. 1B1.

22. Cecil FOSTER, *The Globe and Mail*, 24 décembre 1984, p. 1B1.

23. *The Globe and Mail*, 12 décembre 1984, p. 11.

en Amérique centrale (\$1 million), en Iran et en Iraq (\$400,000) et aux Philippines (\$350,000)²⁴. L'ACDI subventionnait d'autre part les opérations et les activités de développement international de mouvements coopératifs canadiens. Elle versait ainsi \$2,5 millions supplémentaires à la *Cooperative Development Foundation* et \$2,724,236 à la Société de développement international Desjardins²⁵.

E — Les politiques d'immigration

La ministre de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, annonçait le 21 décembre l'adoption des mesures spéciales à l'intention des ressortissants du Sri Lanka comprenant l'élargissement des critères de réunification des familles ayant des parents au Canada, la suspension des renvois dans ce pays et la prolongation pour une période de six mois des mesures permettant aux citoyens du Sri Lanka se trouvant au Canada d'obtenir des permis de travail²⁶. Mme MacDonald annonçait le même jour la prolongation, jusqu'au 3 juillet 1985, du programme en faveur des immigrants illégaux²⁷.

Le rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration était déposé à la Chambre des Communes en novembre. Le rapport de 1984 ne porte que sur l'année 1985 plutôt que sur les trois prochaines années, une révision en profondeur de la politique d'immigration devant être entreprise au cours de cette année. Le Canada prévoit admettre de 85,000 à 95,000 immigrants en 1985. Le ministère de Mme MacDonald a l'intention de faire la promotion du programme d'immigration des gens d'affaires à l'étranger. Il maintient l'exigence d'un emploi réservé pour l'entrée des travailleurs sélectionnés et poursuit la politique de réunification des familles mise en oeuvre au cours des sept dernières années. Le tableau suivant, tiré du rapport, précise le nombre d'immigrants qui seront admis par catégorie.

Nombre d'immigrants par catégorie pour 1985	
Catégorie de la famille	45,000
Réfugiés et membres des catégories désignées	15,000*
Personnes admises en vertu de mesures spéciales à caractère humanitaire	5,000-8,000
Travailleurs sélectionnés requérants principaux conjoints et personnes à charge	5,500-6,500
Gens d'affaires immigrants requérants principaux conjoints et personnes à charge	2,200
Retraités	4,800
	2,000
TOTAL	85,000-90,000

24. ACDI, *Communiqué no. 84-52*, 25 octobre 1984.

25. ACDI, *Communiqué no. 84-54*, 12 décembre 1984 et *Communiqué no. 84-55*, 17 décembre 1984.

26. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no. 84-43*, 21 décembre 1984.

27. *Ibid.*, *Communiqué no. 84-44*, 21 décembre 1984.

* Comprend 11,000 réfugiés parrainés par le gouvernement et environ 4,000 par des groupes privés.

Le gouvernement prévoit donc parrainer 11.000 réfugiés répartis ainsi suivant les régions: 3.700 d'Asie du Sud-Est, 3.000 venant d'Amérique latine, 1.000 de l'Afrique, 2.200 d'Europe de l'Est, 800 du Moyen-Orient et 200 des autres régions du monde, le ministère prévoyant une réserve de gestion de 100 personnes²⁸.

F — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

Le Canada nommait en octobre un nouveau représentant permanent auprès des Nations Unies, M. Stephen Lewis. Au cours de la session d'automne de l'Assemblée générale, M. Lewis avait l'occasion, à plusieurs reprises, d'exposer le point de vue du Canada sur les grandes questions internationales. Dans un discours consacré aux problèmes économiques de l'Afrique, l'ambassadeur aux Nations Unies assurait l'assemblée que l'Afrique resterait prioritaire dans le programme canadien d'aide au développement et que le Canada poursuivrait ses efforts en vue de l'affectation de sommes plus importantes au continent africain par des organismes comme l'Association internationale de développement, le Fonds international de développement agricole ou le Programme des Nations Unies pour le développement. Il s'inquiétait d'autre part du déclin des apports nets de capitaux prévu dans le plan d'action commun de la Banque mondiale et demandait à l'administration de la Banque « de continuer de consulter activement les gouvernements des pays donateurs en vue d'augmenter les apports bilatéraux et multilatéraux destinés à l'Afrique sub-saharienne ». Enfin M. Lewis soulignait l'appui apporté par le Canada au projet de déclaration des États africains sur les solutions à long terme de leurs problèmes économiques²⁹.

Plus tard, M. Stephen Lewis réitérait l'opposition du Canada à la politique d'apartheid pratiquée par l'Afrique du Sud. Rappelant les mesures concrètes prises de longue date par le Canada pour manifester sa condamnation du régime, M. Lewis défendait toutefois la participation de l'Afrique du Sud à l'ONU et exprimait les réserves du Canada quant à l'imposition de sanctions économiques à l'Afrique du Sud³⁰.

Au terme de la session d'automne de l'Assemblée générale, le Canada estimait qu'il était temps « de lancer une campagne concertée pour la défense et le renforcement des Nations Unies » à l'occasion du quarantième anniversaire de l'organisation mondiale. Pour rendre l'ONU plus efficace, il faudra procéder à des réformes internes, par exemple à des réformes de procédures à l'Assemblée générale soutenait M. Lewis. Parmi les réalisations de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, l'ambassadeur canadien signalait la mobilisation au sujet de l'Éthiopie, l'adoption par consensus de la déclaration sur la crise économique en Afrique, l'adoption par consensus d'une convention sur la torture et les ententes générales sur le trafic international des narcotiques et sur l'espace extra-atmosphérique³¹.

À la Première commission de l'Assemblée sur le désarmement, l'ambassadeur canadien au désarmement, M. Douglas Roche, exhortait ses collègues à travailler à la recherche commune de mesures destinées à contrer la menace d'une guerre, « et surtout d'une guerre nucléaire ». Selon M. Roche, d'autres discussions, analyses ou résolutions ne sont pas nécessaires :

28. *Ibid.*, *Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement*, novembre 1984, pp. 1-3 et p. 14.

29. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no. 84/12 (6 novembre 1984).

30. *Ibid.*, *Déclarations et Discours*, no. 84/14 (20 novembre 1984).

31. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no. 84/19 (17 décembre 1984).

Ce qu'il faut obtenir, c'est la volonté politique des nations d'entamer la mise en oeuvre du document final de 29 paragraphes de la Première session extraordinaire consacrée au désarmement. Ce document est le fruit d'un consensus historique: nous devons nous attacher à rééditer ce consensus par l'exercice de la volonté politique. C'est l'essence même du problème auquel nous nous heurtons actuellement³².

Trois mesures, la reprise des négociations américano-soviétiques, un engagement renouvelé en faveur de la non-prolifération à l'occasion de la troisième conférence de révision du Traité de non-prolifération qui aura lieu en 1985 et l'adoption de mesures concrètes en vue de l'interdiction des essais nucléaires, contribueraient selon M. Roche à faire naître l'espoir. Le Canada demandait également que soient entrepris des efforts pour empêcher une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et une interdiction des armes chimiques³³.

Au cours des travaux de la Première commission, le Canada coparrainait treize des soixante-quatre résolutions ayant fait l'objet d'un vote. Le Canada votait en faveur de trente-six de ces résolutions, contre quatorze d'entre elles et s'abstenait dans quatorze cas. Trois résolutions sur les quatorze auxquelles s'est opposé le Canada portaient sur un gel des armes nucléaires. Le ministre canadien de la Défense justifiait cette position en Chambre en qualifiant un gel d'inacceptable puisqu'il fixerait le déséquilibre existant à l'heure actuelle au profit de l'Union soviétique³⁴. L'ambassadeur au désarmement faisait remarquer pour sa part que la majorité des pays de l'OTAN et tous les partenaires du Canada au sein du sommet économique des pays occidentaux, avaient voté contre les résolutions. Selon lui,

il ressort des tendances du vote cette année qu'il faut réétudier la question pour trouver une résolution qui aurait pour effet de stopper la course aux armements nucléaires sans pour autant fixer à demeure des positions de supériorité inacceptables à des niveaux différents d'armement³⁵.

2 - L'OCDE

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, dirigeait la délégation canadienne à la réunion du Comité d'aide au développement de l'OCDE qui avait lieu les 3 et 4 décembre à Paris. La réunion portait sur la crise alimentaire et économique en Afrique et la coordination de l'aide des pays donateurs³⁶.

3 - RENCONTRE INTERNATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT

La ministre de l'Environnement, Mme Suzanne Blais-Grenier, participait au premier sommet écologique des pays industrialisés qui réunissait à Londres à la mi-décembre les représentants de la Grande-Bretagne, des États-Unis, du Japon, de la RFA, de l'Italie et du Canada. Les ministres devaient préparer un rapport sur l'environnement qui sera présenté au Sommet des Sept de Bonn. Mme Blais-Grenier déclarait à cette occasion que le Canada ne jouerait plus un rôle de premier plan, au niveau international, dans la lutte contre les pluies acides. Cette question constitue un problème bilatéral disait-elle, qui n'a pas à être soulevé à chacune des rencontres internationales sur l'environnement³⁷.

32. *Ibid.*, *Discours* (Notes pour une allocution de M. Douglas Roche devant la Première Commission de la 39^{ème} Assemblée générale des Nations Unies, New York), 30 octobre 1984.

33. *Ibid.*, pp. 3-4.

34. Margaret POLANYI, *The Globe and Mail*, 13 décembre 1984, p. 3.

35. Ministère des Affaires extérieures, *Discours* (Notes pour une allocution de M. Douglas Roche devant l'Association canadienne pour les Nations Unies, Victoria), 6 décembre 1984.

36. *Ibid.*, *Communiqué no. 175*, 29 novembre 1984.

37. *The Globe and Mail*, 18 décembre 1984, p. 3.

G — Les relations canado-américaines

Le Premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre du Commerce extérieur répétaient à l'envi au cours de l'automne l'intention du nouveau gouvernement canadien d'accorder la priorité au partenaire américain. Le premier ministre Mulroney, qui était allé rendre visite au président Reagan peu après son élection, portait en décembre son message devant les milieux d'affaires américains. À l'*Economic Club* de New York, Brian Mulroney parlait du rétablissement des « relations de confiance toutes particulières avec les États-Unis » et de son « intention de restaurer l'harmonie et la coopération avec les États-Unis », avant d'exposer devant son auditoire les grandes orientations de son gouvernement. Le Premier ministre insistait sur trois aspects de la stratégie de relance de l'économie canadienne ayant des conséquences directes sur les relations canado-américaines, la lutte contre le protectionnisme, la nouvelle politique canadienne à l'endroit des investissements étrangers et la révision de la politique énergétique³⁸.

Les responsables des affaires étrangères des deux pays se rencontraient au début du trimestre d'automne qui fut par ailleurs marqué par le règlement de deux différends de longue date entre le Canada et les États-Unis portant sur les pêches, avec le jugement de la Cour internationale de Justice sur la frontière maritime dans le Golfe du Maine et une entente de principe sur le saumon du Pacifique.

1 — LES RENCONTRES MINISTÉRIELLES

« Le renforcement de l'économie canadienne et l'amélioration des relations canado-américaines sont deux objectifs étroitement liés dans l'esprit du nouveau gouvernement conservateur », déclarait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'arrivée à Toronto de son homologue américain³⁹. M. George Shultz était au Canada les 15 et 16 octobre dans le cadre des entretiens trimestriels qui réunissent depuis plus de deux ans les secrétaires d'État canadien et américain. MM. Clark et Shultz ont discuté des problèmes bilatéraux actuels et notamment de la question des précipitations acides. Bien qu'ils aient convenu d'une rencontre ultérieure entre le directeur de l'*Environment Protection Agency* américaine et la ministre canadienne de l'Environnement, les États-Unis restaient sur leur position suivant laquelle un examen plus approfondi du problème est nécessaire avant que des sommes considérables soient investies pour combattre le problème⁴⁰. Certains différends commerciaux, les frontières des zones de pêche et les politiques canadiennes à l'égard de l'investissement étranger et de l'énergie ont été au nombre des questions bilatérales abordées par les deux hommes. Au sujet des relations Est-Ouest, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures aurait déclaré à M. Shultz que le Canada n'avait pas l'intention de jouer un rôle de médiateur sur la scène internationale, mais que son gouvernement avait l'intention de faire tout ce qu'il pouvait pour réduire la menace nucléaire. Sur la situation en Amérique centrale, M. Clark soulignait le soutien que le Canada apporte au projet de règlement du Groupe de Contadora, projet dont la faiblesse se situe, suivant M. Clark, au chapitre des procédures de vérification et de contrôle. Les deux hommes avaient encore l'occasion de discuter de sujets d'intérêt mutuel en décembre, en marge de la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord.

Les ministres du Commerce extérieur, M. James Kelleher, des Finances, M. Michael Wilson, de la Défense, M. Robert Coates et de l'Agriculture, M. John Wise, rencontraient également leurs homologues américains, MM. Malcolm Baldrige, Donald Regan, Caspar Weinberger et John Block au cours de l'automne. MM. Wise et Block se sont entendus pour

38. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no. 84/18 (10 décembre 1984).

39. *Ibid.*, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 41 (14 novembre 1984), p. 1.

40. Paul KNOX, *The Globe and Mail*, 17 octobre 1984, p. 9.

se rencontrer au moins tous les six mois. Le secrétaire américain à l'Agriculture rencontrait également le ministre responsable de la Commission Canadienne du Blé lors de sa venue à Ottawa, avec lequel il fut question des subventions accordées par le gouvernement américain aux exportations agricoles⁴¹.

2 – LES QUESTIONS COMMERCIALES

Les derniers problèmes commerciaux entre le Canada et les États-Unis découlaient de l'adoption, en octobre, du projet de loi général sur le commerce (*Trade and Tariff Act*). Si le gouvernement canadien se réjouissait d'avoir pu faire supprimer certaines dispositions originellement prévues, par exemple celles se rapportant aux ressources naturelles, il n'en fut pas de même dans le cas de l'acier. Le ministre du Commerce extérieur exprimait donc au gouvernement américain la préoccupation du Canada envers les conséquences de l'article 207(2) de la loi qui exige que le nom du pays d'origine soit gravé sur tous les tuyaux et raccords de tuyauterie en fer et en acier importés aux États-Unis. Le Canada demandait aux États-Unis de faire preuve de souplesse dans l'application de la loi, qui pourrait menacer des exportations canadiennes s'élevant à \$200 millions. Il obtenait d'être exempté de l'application des dispositions pour une période de 120 jours. Le ministre Kelleher déclarait d'autre part que le Canada avait l'intention de porter plainte de ces mesures devant le GATT, de concert avec la Communauté européenne⁴². À la fin du trimestre, les États-Unis concluaient des accords de limitation des importations sidérurgiques avec sept de leurs fournisseurs, alors que se poursuivaient les négociations avec le Canada sur ce sujet. Les États-Unis voudraient que le Canada accepte de limiter à leur niveau actuel, qui correspond à environ trois pour cent du marché américain, ses exportations d'acier⁴³.

Les exportations canadiennes de porc et de framboises faisaient d'autre part l'objet d'enquêtes de la *International Trade Commission* à l'automne, à la demande des producteurs américains, alors qu'une directive du service des Douanes affectait les exportations canadiennes de sucre⁴⁴.

Des représentants du Pentagone parcouraient le Canada en décembre pour informer les milieux d'affaires des besoins d'approvisionnement de l'armée américaine et de la façon d'obtenir des contrats militaires. La tenue de ces séminaires résulte de la volonté des gouvernements canadien et américain d'élargir leur coopération militaire et de renforcer l'accord sur le partage de la production du matériel de défense⁴⁵.

3 – LA DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE DANS LE GOLFE DU MAINE ET LA PÊCHE AU SAUMON

La Cour internationale de Justice rendait le 12 octobre son jugement sur le différend opposant les États-Unis et le Canada à propos de la délimitation de la frontière maritime entre les deux pays dans le Golfe du Maine. Les deux pays avaient accepté au préalable de

41. *Le Devoir*, 30 novembre 1984, p. 2; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 131*, 28 septembre 1984; David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 19 octobre 1984, p. B5; Laurent SOUMIS, *Le Devoir*, 6 décembre 1984, p. 16.

42. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 159*, 2 novembre 1984; *Discours* (Notes pour une allocution de M. James KELLEHER, ministre du Commerce extérieur, devant l'Institut d'engagement politique à Toronto), 3 décembre 1984, pp. 4-5.

43. *Le Devoir*, 20 décembre 1984, p. 12.

44. Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 19 novembre 1984, p. 1B8; *Le Devoir*, 13 décembre 1984, p. 19.

45. Laurent SOUMIS, *Le Devoir*, 6 décembre 1984, p. 16 et Ministère de la Défense nationale, Allocution du ministre de la Défense nationale à la Chambre des Communes en réponse au Discours du Trône, 19 novembre 1984, pp. 13-14.

considérer définitive et obligatoire la décision de la Cour. Le tracé retenu par la Cour de La Haye accorde au Canada, de façon générale, les deux tiers de la zone qu'il revendiquait. Le Canada voit donc affirmer sa juridiction sur une partie du Banc de Georges, entièrement revendiqué par les États-Unis. Cette partie étant particulièrement riche en pétoncles, le Canada se déclarait heureux de la décision qui permet le maintien des pêcheries canadiennes dans cette zone. Quant aux États-Unis, qui se voyaient reconnaître leur souveraineté sur quelque cinq-sixième du territoire et de ses ressources, ils se disaient déçus du jugement. Le Département d'État américain demandait par la suite au Canada de suspendre pour un an l'application de la décision du tribunal international, ce que celui-ci refusait⁴⁶.

La pêche au saumon du Pacifique, autre différend de longue date entre les deux pays, faisait l'objet d'une entente de principe à la mi-décembre, à la suite de deux semaines de négociations. Une entente finale devrait être conclue en janvier prochain. Le ministre canadien des Pêches déclarait que même s'il s'agit d'un compromis, l'entente reste la meilleure qui puisse être négociée⁴⁷.

4 - LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Les deux pays échangeaient le 14 décembre les instruments de ratification nécessaires à l'entrée en vigueur du Traité concernant la vallée de la rivière Skagit, signé en avril dernier. Le traité empêche la ville de Seattle de construire un barrage qui aurait provoqué l'inondation de la vallée de la Skagit, en échange de quoi la Colombie-Britannique fournit à cette ville l'énergie électrique qu'elle aurait retirée de la construction du barrage⁴⁸.

La Commission mixte internationale tenait sa réunion semestrielle du 13 au 15 novembre à Winnipeg. À l'ordre du jour figurait la présentation des rapports du Bureau international de la lutte contre la pollution de la rivière Rouge, de la Commission internationale de lutte contre la pollution des eaux de la rivière à la Pluie, du Bureau Technique international des rivières Souris et Rouge et des bureaux ou commissions de contrôle du lac à la Pluie, du lac des Bois et de la Rivière Souris. La commission, qui se réunissait toujours à Ottawa ou à Washington, créait un précédent avec la réunion de Winnipeg. Afin de permettre aux commissaires de continuer à mieux connaître les autres régions, elle prévoyait tenir sa session du printemps 85 à Chicago⁴⁹.

La Commission américaine chargée d'étudier le projet de dérivation Garrison rendait son rapport préliminaire en novembre et l'on rapportait que ses recommandations en faveur d'un projet révisé pourraient être acceptables pour le Canada⁵⁰. D'autre part, la ministre canadienne de l'Environnement se disait déçue du rejet, par les États-Unis, des recommandations des experts canadiens membres du Comité sur la toxicité de la rivière Niagara portant sur l'établissement d'une limite au déversement de matières contaminantes dans la rivière⁵¹. Enfin, Mme Blais-Grenier et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures recevaient en novembre un sénateur démocrate du Maine, M. George Mitchell, militant en faveur de la lutte contre les pluies acides et parrain d'un projet de loi visant à réduire les émissions d'anhydride sulfureux. En entrevue, M. Mitchell déclarait que les efforts déployés par le gouvernement conservateur pour instaurer de bonnes relations avec les États-Unis contribueraient de façon positive à son travail au Sénat américain⁵².

46. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84/142*, 12 octobre 1984; *Le Devoir*, 13 octobre 1984, pp. 1 et 10; *The Globe and Mail*, 12 décembre 1984, p. 14.

47. *The Globe and Mail*, 17 décembre 1984, p. 1.

48. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 181*, 14 décembre 1984.

49. Commission mixte internationale, *Communiqué*, 7 novembre 1984.

50. Brian GORY, *The Globe and Mail*, 30 novembre 1984, pp. 1 et 2.

51. *Le Devoir*, 28 novembre 1984, p. 6.

52. James RUSK, *The Globe and Mail*, 1^{er} décembre 1984, p. 4.

5 – LA COOPÉRATION MILITAIRE

Outre l'intention du gouvernement canadien de vendre plus d'équipement et de matériel militaire aux États-Unis, dont il a été question plus haut, le Canada s'intéressait au nouveau projet de défense stratégique de ce pays. Le sous-secrétaire américain à la Défense, Monsieur Ikle, se rendait à Ottawa début novembre pour exposer au ministre canadien de la Défense l'initiative de défense stratégique des États-Unis. « Cette initiative doit être considérée, disait M. Coates par la suite, comme une tentative, par les États-Unis, en vue de lever l'épée de Damoclès nucléaire qui pend au-dessus de nos têtes »⁵³.

Les États-Unis effectuaient en octobre de nouveaux essais militaires en territoire canadien. Ils procédaient à l'essai de deux appareils AV-8B (Harrier) en Alberta. Ces essais aériens étaient le seul nouveau projet présenté par les États-Unis au Canada en 1984 dans le cadre de l'accord général sur les essais militaires. Aux termes d'accords précédents, les États-Unis font également l'essai des missiles de croisière en Alberta et des essais de navigation à basse altitude et de marquage d'objectifs au Nouveau-Brunswick⁵⁴.

H – Le Canada et l'Europe occidentale

1 – LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Les représentants du Canada et des Communautés européennes se rencontraient à Ottawa les 29 et 30 novembre pour y tenir leurs consultations semestrielles. Les rapports de presse indiquent que les produits agricoles, les pâtes et papiers et le papier journal ont été au nombre des secteurs ayant fait l'objet de discussions. Les représentants européens auraient d'autre part exprimé leur inquiétude devant ce qu'ils perçoivent comme un glissement du Canada au sein de l'orbite américaine. Les Européens auraient d'autre part aimé avoir plus de détails sur les politiques du gouvernement canadien, disait le président de la délégation européenne, Monsieur Gianluigi Giola, en particulier sur la question du libre-échange sectoriel avec les États-Unis, mais le nouveau gouvernement n'a pas encore arrêté ses décisions⁵⁵.

Les deux parties s'entendaient à la fin décembre sur le niveau des exportations canadiennes de papier journal à destination de l'Europe communautaire. Elles avaient reçu plus tôt le rapport du GATT, effectué à la demande du Canada, stipulant que les deux parties devaient se remettre à la table de négociations pour fixer un quota raisonnable qui tienne compte du niveau antérieur d'exportations du Canada⁵⁶. Une entente intervenait à la suite d'une rencontre entre le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, et le vice-président de la Commission des Communautés européennes chargé des Affaires industrielles, M. Étienne Davignon. L'accord permet l'entrée en franchise de 600,000 tonnes de papier journal canadien⁵⁷.

53. Ministère de la Défense nationale, Allocution du ministre de la Défense nationale à la Chambre des Communes en réponse au Discours du Trône, 19 novembre 1984, p. 17.

54. *Ibid.*, *Communiqué no. 80/84*, 1^{er} novembre 1984.

55. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 176*, 29 novembre 1984; Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 3 décembre 1984, p. B15.

56. Robert GIBBENS, *The Globe and Mail*, 6 novembre 1984, p. B8.

57. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 188*, 28 décembre 1984.

2 - LA FRANCE

Le premier ministre français, M. Laurent Fabius, accompagné de quelques-uns de ses ministres, effectuait les 7 et 8 novembre une visite officielle au Canada avant de se rendre au Québec. Dès l'arrivée de M. Fabius, le premier ministre canadien fixait le climat de la visite en abordant la question des relations Ottawa-Paris-Québec. Le gouvernement qu'il dirige

considère tout à fait normal et souhaitable, disait-il, que le gouvernement québécois maintienne avec la France des rapports que justifie l'identité culturelle du Québec.

Nous reconnaissons la légitimité de relations privilégiées et directes entre Paris et Québec, dès lors qu'elles respectent et visent des sujets qui ne heurtent pas les compétences fédérales⁵⁸.

Cette nouvelle doctrine devrait permettre aux relations franco-québécoises de se dérouler sans problème, soulignait M. Brian Mulroney, qui ajoutait, qu'il n'avait pas pour autant l'intention de négliger les relations franco-canadiennes. C'est donc dans une ambiance nouvelle et harmonieuse - le premier ministre Fabius notait par la suite « un profond changement d'ambiance » - que se déroulait le séjour canadien du Premier ministre français.

Les entretiens qu'eurent MM. Fabius et Mulroney et leurs ministres sectoriels portèrent sur les questions bilatérales reliées aux échanges commerciaux et à la coopération industrielle et culturelle. Tous deux ont reconnu qu'il était temps d'augmenter les échanges commerciaux franco-canadiens. Les échanges industriels devraient être également intensifiés et les premiers ministres ont mentionné les secteurs de l'aérospatial, de l'informatique et de la biotechnologie, où pourraient être élaborés des projets d'application conjointe qui feraient des deux pays des partenaires industriels. MM. Fabius et Mulroney confirmaient la signature d'une entente de coopération scientifique et technique entre l'Institut français du pétrole, l'Internationale de Services industriels et scientifiques et Pétro-Canada. Ils s'entendaient également sur la création d'un prix France-Canada à l'intention des créateurs de co-productions culturelles. Les premiers ministres français et canadien abordaient d'autre part les grandes questions internationales et parmi celles-ci la politique canadienne à l'endroit de l'Amérique latine et de l'OTAN. M. Mulroney assurait aussi la France que le rapprochement avec les États-Unis ne diminuerait pas l'intérêt du Canada envers les pays européens⁵⁹.

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, dirigeait la délégation canadienne qui participait à Paris, le 3 décembre, à la réunion de la Commission économique Canada-France. Il co-présidait cette réunion avec la ministre française du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur, Mme Édith Cresson. Une allocution devant la Chambre de Commerce Canada-France était aussi à l'agenda de M. Kelleher⁶⁰. Celui-ci avait été précédé à Paris par le président du Conseil du Trésor venu rencontrer lui aussi des membres du gouvernement et des représentants des milieux d'affaires et financiers pour présenter les politiques du nouveau gouvernement⁶¹. La coopération franco-canadienne dans le domaine du développement international faisait encore l'objet d'une rencontre entre Mme Monique Vézina, ministre canadien des Relations extérieures et M. Christian Nucci, ministre français délégué auprès du ministre des Relations extérieures pour la coopération et le développement international, à l'occasion de la venue de Mme Vézina à Paris pour la réunion du Comité d'aide au développement de l'OCDE⁶².

58. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 8 novembre 1984, p. 1.

59. *Le Devoir*, 9 novembre 1984, p. 1.

60. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 178*, 3 décembre 1984; pour le texte de l'allocution prononcée par M. KELLEHER devant la Chambre de commerce France-Canada, voir *Déclarations et Discours*, no. 84/15 (5 décembre 1984).

61. John FRASER, *The Globe and Mail*, 29 novembre 1984, p. 13.

62. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 175*, 29 novembre 1984.

Enfin, le ministre des Communications, M. Marcel Masse, recevait à Ottawa le secrétaire d'État français chargé des Techniques de la Communication, M. Georges Fillioud. Les deux ministres ont discuté de plusieurs projets ou programmes de coopération dans le domaine des communications et notamment du nouveau Prix France-Canada, des récents accords de coproduction cinématographique et télévisuelle et d'un projet d'entente pour les domaines du son et de l'image assistés par ordinateur. Une nouvelle rencontre est prévue pour le mois de janvier où des dossiers importants seraient finalisés⁶³.

3 – LA GRANDE-BRETAGNE

Les ministres canadiens de la Défense, du Commerce extérieur, le président du Conseil du Trésor et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendaient en Grande-Bretagne à l'automne. Le ministre de la Défense s'y rendait le premier au cours d'une tournée européenne en octobre. M. Robert Coates y rencontrait son homologue britannique, M. Michael Heseltine, avec qui il fut entre autre question de la possibilité que la Grande-Bretagne, qui ne participe pas au programme de remplacement des frégates de la marine canadienne, prenne part à une seconde phase du programme. M. Coates avait encore des entretiens avec le secrétaire au *Foreign Office* et avec le secrétaire général de l'OTAN. Le ministre canadien de la Défense se rendait de nouveau à Londres en décembre pour y rencontrer des industriels anglais et assister, près de Salisbury, à une démonstration aérienne de l'armée de l'air britannique⁶⁴.

James Kelleher effectuait une visite officielle en Grande-Bretagne à la mi-novembre. Il y rencontrait des membres du gouvernement et des représentants du monde des affaires et présentait un discours à la Chambre de commerce canado-britannique. Ce discours portait sur les politiques économiques du gouvernement conservateur et sur les relations commerciales bilatérales. M. Kelleher, comme il le faisait par la suite ailleurs en Europe, soulignait particulièrement la nouvelle approche canadienne à l'endroit des investissements étrangers⁶⁵. Il était suivi à Londres par le président du Conseil du Trésor qui y passait à la fin du mois. Celui-ci rencontrait le Chancelier de l'Échiquier, M. Nigel Lawson et les secrétaires à l'Industrie et aux Finances, MM. Paul Channon et John Moore. Le président du Conseil du Trésor déclarait s'être enquis du programme de privatisation du gouvernement britannique, son gouvernement songeant à rendre les compagnies de la couronne à l'entreprise privée⁶⁶.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures était l'invité du secrétaire au *Foreign Office*, Sir Geoffrey Howe, au cours du séjour qu'il effectuait en Angleterre du 10 au 12 décembre. Les relations Est-Ouest, la politique de l'OTAN, le désarmement, les problèmes de l'Amérique centrale et du Moyen-Orient furent au nombre des sujets de discussions de MM. Clark et Howe⁶⁷. M. Clark rencontrait également la première ministre Thatcher. À l'issue de leur entretien, le secrétaire d'État déclarait qu'il avait été question des relations avec l'URSS:

Comme vous le savez, je me propose de me rendre en Union soviétique au cours de 1985 et le gouvernement britannique, sous le leadership de Madame Thatcher, a pris

63. *Ibid.*, *Hebdo Canada*, vol. 12, nos 46 et 47 (19 et 26 décembre 1984), p. 3.

64. *The Globe and Mail*, 17 octobre 1984, p. 11; Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no. 85/84*, 27 novembre 1984.

65. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 163*, 9 novembre 1984; *Discours* (Notes pour un discours du ministre du Commerce extérieur devant la Chambre de Commerce Canada-Royaume-Uni), 12 novembre 1984.

66. John FRASER, *The Globe and Mail*, 29 novembre 1984, p. 13.

67. *Le Devoir*, 12 décembre 1984, p. 5; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 172*, 27 novembre 1984.

un intérêt particulier à élargir ses contacts avec certains pays du bloc communiste et il m'était très utile de connaître ses opinions à ce sujet⁶⁸.

M. Clark prononçait enfin un discours au *Canada Club* au cours de son séjour à Londres⁶⁹.

4 – LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Le ministre du Commerce extérieur effectuait un voyage de trois jours en Allemagne de l'Ouest au début du mois de décembre. Venant de France, M. Kelleher se rendait à Hambourg pour y prononcer un discours devant le *Ubersee Club*, groupe réunissant des hommes d'affaires et des banquiers ouest-allemands et à Bonn, où il rencontrait les ministres de la Défense, de l'Économie et de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts et un autre groupe de représentants des milieux d'affaires et financiers. Comme dans les autres pays européens visités à l'automne, le ministre canadien venait exposer les orientations de son gouvernement, manifester le désir du Canada de voir s'accroître les investissements européens et discuter de questions commerciales bilatérales⁷⁰.

I – Le Canada, l'Union soviétique et l'Europe de l'Est

1 – L'EUROPE DE L'EST

Le ministre canadien du Commerce extérieur se rendait dans les capitales hongroise et yougoslave à la mi-novembre. Il était accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires. M. Kelleher devait avoir des entretiens à caractère économique avec des représentants des deux gouvernements et leur souligner particulièrement les compétences canadiennes dans les secteurs des transports, des communications, de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie. Des questions politiques et culturelles bilatérales devaient aussi être abordées. À Budapest, M. Kelleher devait signer un accord canado-hongrois sur les transports et à Belgrade, un accord aérien canado-yougoslave ainsi qu'un arrangement en matière de médecine vétérinaire passé entre le ministère canadien de l'Agriculture et le Comité fédéral de l'agriculture de Yougoslavie. Il devait enfin, dans les deux pays, inaugurer de nouvelles chancelleries canadiennes⁷¹.

La République démocratique allemande se voyait octroyée en novembre une ligne de crédit de la Société pour l'expansion des exportations. La SEE signait avec la *Deutsche Aussenhandels Bank* de Berlin-Est un accord portant sur une ligne de crédit de \$5 millions (US) qui serviraient à financer la vente de biens et services canadiens en RDA⁷².

2 – L'UNION SOVIÉTIQUE

Le Canada et l'URSS tenaient à la mi-novembre des consultations sur les questions nucléaires et de désarmement. Des représentants des ministères canadien et soviétique des Affaires étrangères se rencontraient à Ottawa les 14 et 15 novembre pour discuter de contrôle des armements et de désarmement, du régime de non-prolifération nucléaire et de la coopération internationale en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Ces

68. *Le Devoir*, 13 décembre 1984, p. 2.

69. Ministère des Affaires étrangères, *Discours* (Notes pour une allocution de M. Joe Clark devant le *Canada Club* à Londres), 10 décembre 1984.

70. *Ibid.*, *Communiqué no. 178*, 3 décembre 1984; *Discours* (Notes pour une allocution de M. James KELLEHER devant le *Ubersee Club* à Hambourg), 5 décembre 1984.

71. *Ibid.*, *Communiqué no. 163*, 9 novembre 1984.

72. Sylvain BLANCHARD, *Le Devoir*, 30 novembre 1984, p. 11.

consultations auraient été engagées afin de « permettre aux deux parties de se faire une idée plus juste des vues de l'autre sur ces questions d'intérêt et ainsi faciliter les progrès » dans ces domaines⁷³.

Au même moment, les deux pays signaient une entente portant sur la vente de 682 tonnes de poisson à l'Union soviétique. Le contrat, négocié entre la Corporation commerciale canadienne et l'Association du Commerce extérieur de l'Union soviétique, prévoit la fourniture de poisson traité dans des usines de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick⁷⁴.

À l'occasion du cinquième anniversaire de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, le ministère des Affaires extérieures publiait une déclaration soulignant la préoccupation du gouvernement canadien devant la poursuite de l'occupation du pays par les forces soviétiques et les conséquences qu'elle entraîne, particulièrement le problème des réfugiés⁷⁵.

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 — RENCONTRE AVEC LES AMBASSADEURS DES PAYS DU GROUPE DE CONTADORA

Le gouvernement conservateur assurait les pays membres du Groupe de Contadora que le Canada continuerait à soutenir les efforts du Groupe en vue de trouver une solution pacifique aux problèmes de l'Amérique centrale. À la demande du secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, celui-ci rencontrait, le 26 novembre, les ambassadeurs de la Colombie, du Mexique et du Venezuela, les trois pays membres ayant des ambassades permanentes à Ottawa. C'est un appui tant moral que politique que continuera de donner le Canada, affirmait M. Clark qui ajoutait qu'à la demande des pays membres du Groupe de Contadora, le Canada donnerait des conseils sur des mécanismes de contrôle et de vérification⁷⁶.

2 — LA GRENADE

Le gouvernement annonçait le 11 octobre que le Canada avait décidé de répondre favorablement à une demande d'aide du gouvernement provisoire de la Grenade en vue de la restructuration de la force policière de ce pays. Environ \$800,000 devaient ainsi être consacrés à la fourniture de matériel et de cours de formation assurés par la Gendarmerie royale du Canada à la Force policière royale de la Grenade. Selon le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le maintien de l'ordre assuré par une force policière bien entraînée, disciplinée et apolitique constitue une condition préalable à un développement socio-économique ordonné et serait essentiel au bon déroulement des élections générales qui devaient avoir lieu deux mois plus tard⁷⁷.

3 — LE MEXIQUE

Le ministre de l'Énergie du Mexique, Monsieur Francisco Labastida, était à Ottawa le 7 décembre pour y rencontrer Mme Pat Carney, ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les ministres de l'Énergie des deux pays procèdent régulièrement, depuis 1980, à des échanges de vue et Mme Carney, suite à son entretien avec son homologue

73. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 167*, 14 novembre 1984.

74. Sylvain BLANCHARD, *Le Devoir*, 14 novembre 1984, p. 13.

75. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 187*, 27 décembre 1984.

76. *Ibid.*, *Communiqué no. 173*, 27 novembre 1984.

77. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84/139*, 11 octobre 1984.

mexicain, jugeait ces rencontres fort utiles et estimait qu'elles devaient être maintenues. Les ministres ont examiné l'évolution des marchés énergétiques mondiaux ainsi que les échanges énergétiques canado-mexicains et les politiques énergétiques des deux pays⁷⁸.

4 – LE NICARAGUA

Le gouvernement canadien décidait de ne pas envoyer d'observateurs aux élections qui se tenaient le 4 novembre au Nicaragua. Ce pays lui en avait fait la demande. Un groupe de Canadiens représentant trois organisations non-gouvernementales, le Comité inter-églises sur les droits humains en Amérique latine, la Ligue des Droits et Libertés et le Conseil canadien pour la coopération internationale, se rendaient toutefois au Nicaragua à l'occasion des élections. Les membres du groupe rencontraient par la suite M. Joe Clark pour discuter de leurs observations. Leur rapport indique que les élections se sont déroulées de façon normale et sans irrégularités. Selon eux, le Canada, qui avait mandaté des observateurs à l'occasion des élections au Salvador, aurait dû faire de même pour le Nicaragua. D'autre part, le groupe déplorait certaine déclaration publique faite par l'ambassadeur canadien au Costa Rica, accrédité auprès du Nicaragua, à l'effet que la tenue du vote était inutile. Il estimait enfin que le gouvernement fédéral devait ouvrir une ambassade à Managua, ce qui n'était pas absent des préoccupations gouvernementales au cours de l'automne⁷⁹. En effet, une note interne du secrétaire d'État aux Affaires extérieures rendue publique par inadvertance révélait que celui-ci envisageait d'étudier la possibilité d'une « présence » canadienne au Nicaragua⁸⁰.

À la mi-novembre, l'ambassadeur du Nicaragua à Ottawa priait le gouvernement canadien de prendre position publiquement contre toute intervention américaine dans son pays. Le gouvernement canadien estimait toutefois qu'une telle invasion était improbable⁸¹.

K — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Le ministre de l'Électricité et de l'Énergie de l'Égypte, M. Maher Abaza, venait à Ottawa au début d'octobre. Il procédait, avec le ministre canadien du Commerce extérieur, à l'échange des instruments de ratification d'une convention signée en mai 1983 par les deux pays relative à la double imposition et à la prévention de l'évasion fiscale, qui entrerait donc en vigueur le jour même. M. Abaza rencontrait d'autre part le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'occasion de son passage à Ottawa⁸².

Le vice-premier ministre et ministre de l'Éducation et de la Culture d'Israël, M. Yitzhak Navon, en visite privée au Canada à la mi-novembre, rencontrait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le gouverneur général, le président du Conseil privé et le ministre des Communications⁸³.

Le ministre canadien de la Défense était en Turquie du 29 novembre au 1^{er} décembre, pour rencontrer son homologue turc et d'autres membres du gouvernement afin de discuter

78. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 84/136*, 7 décembre 1984.

79. *The Globe and Mail*, 19 novembre 1984, p. 4; Michel ARSENEAULT, *Le Devoir*, 10 novembre 1984, p. 5.

80. *Le Devoir*, 29 novembre 1984, p. 2.

81. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 14 novembre 1984, p. 2; *Le Devoir*, 15 novembre 1984, p. 4.

82. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 134*, 2 octobre 1984; *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 42 (21 novembre 1984), p. 3.

83. *Ibid.*, *Communiqué no. 165*, 13 novembre 1984.

de questions commerciales et de défense. Le Canada espère notamment vendre un réacteur nucléaire à ce pays, ainsi que des avions de transport militaire Buffalo⁸⁴.

L'offre du Canada de donner à la Turquie des avions CF-104 que l'aviation canadienne remplace actuellement par des CF-18 soulevait les critiques du Nouveau parti démocratique. Celui-ci accusait le gouvernement fédéral d'avoir consenti à apporter des modifications aux CF-104 à la demande de la Turquie, celle-ci achetant les Buffalo canadiens en contrepartie. Le ministre de la Défense déclarait que les modifications demandées par la Turquie ne coûteraient pas plus de \$6 millions et non \$40 millions comme le prétendait le NPD et qu'elles n'étaient pas faites dans le but d'amener la Turquie à acheter les appareils Buffalo⁸⁵. Le Canada a offert vingt avions CF-104 à la Turquie et autant à la Grèce, ce geste étant posé en vertu de l'engagement général du Canada envers l'Alliance atlantique, selon M. Coates⁸⁶.

L — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

Le Canada prenait à l'automne un certain nombre de mesures pour participer aux secours internationaux envers les victimes de la famine en Afrique et en Éthiopie plus particulièrement. Le gouvernement nommait d'abord un coordonnateur pour la crise alimentaire en Afrique, M. David MacDonald⁸⁷. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait lui-même à Addis Abeba au début du mois de novembre, accompagné d'une importante délégation, afin de s'assurer que les efforts d'aide du Canada soient aussi efficaces que possible. Il devait rencontrer des membres du gouvernement éthiopien ainsi que des représentants d'ONG afin de discuter des mesures qui pourraient être prises pour venir en aide aux victimes⁸⁸. Trois députés canadiens se rendaient plus tard en Éthiopie afin de s'assurer que l'aide canadienne parvenait bien aux victimes de la famine⁸⁹. Un fonds spécial pour l'Afrique de 140 millions était d'autre part créé par le gouvernement fédéral. L'ACDI versait des contributions supplémentaires de \$3,5 millions à des ONG internationales et canadiennes pour leurs activités en faveur des Éthiopiens et \$4 millions étaient affectés à l'envoi de céréales en Éthiopie. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait encore la poursuite d'un programme d'alimentation en eau potable dans le sud de l'Éthiopie, au coût de \$800,000 et l'intention du Canada de continuer à inciter les différents donateurs à mieux coordonner leur aide⁹⁰.

Mme Monique Vézina annonçait en décembre qu'un protocole d'accord avait été signé avec la Banque et le Fonds africains de développement pour la mise en oeuvre d'un programme d'assistance technique du Canada. Le programme, auquel le Canada octroie \$7 millions sur une période de quatre ans, comprendra l'envoi d'experts au siège de la Banque africaine de développement, la formation de gestionnaires et la réalisation d'études de projets susceptibles d'être financés par la Banque et le Fonds africains de développement⁹¹.

84. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no. 85/84*, 27 novembre 1984; Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 3 décembre 1984, p. B15.

85. *The Globe and Mail*, 11 décembre 1984, p. 4.

86. *The Globe and Mail*, 7 décembre 1984, p. 8.

87. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 157*, 1^{er} novembre 1984.

88. *The Globe and Mail*, 2 novembre 1984, p. 5; Carol BERGER, *The Globe and Mail*, 5 novembre 1984, p. 3.

89. Barbara YAFFE, *The Globe and Mail*, 19 décembre 1984, pp. 1 et 2.

90. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 168*, 16 novembre 1984.

91. ACDI, *Communiqué no. 84-53*, 6 décembre 1984.

Vingt-quatre entreprises canadiennes participaient à une exposition organisée par l'ACDI à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cette exposition portait sur les techniques de secteurs importants pour les pays africains, comme l'autosuffisance alimentaire et la conservation de l'énergie⁹².

M — Le Canada et l'Asie

1 — LA CHINE

La Banque de Chine et la Société pour l'expansion des exportations signaient le 1^{er} octobre un protocole de financement général de \$2 milliards (US) pour la vente à la Chine de biens d'équipements et de services canadiens. Cette ligne de crédit remplace l'accord de crédit conclu en 1979 et qui expirait plus tôt cette année. Des \$2 milliards de crédit prévu par l'accord de 1979, \$26 millions seulement avait été utilisés par la Chine au moment de son expiration. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se déclarait néanmoins confiant que le nouveau protocole permette le développement du commerce entre les deux pays⁹³.

Une délégation chinoise en visite au Canada à la mi-octobre affirmait que les Canadiens devraient être plus compétitifs, au niveau des prix et du partage de la technologie, s'ils veulent vendre leurs produits en Chine. Selon les Chinois, le Canada devrait également ouvrir un consulat à Shanghai, centre industriel de la Chine⁹⁴.

2 — LE JAPON

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures choisissait le Japon comme première destination en Asie. Les échanges économiques et commerciaux étaient au centre des préoccupations de M. Clark au cours de son séjour dans ce pays, effectué du 18 au 21 décembre. Il discutait de ces questions avec le ministre du Commerce international et de l'Industrie, M. Keijiro Murata et avec le ministre des Affaires étrangères, M. Shintaro Abe.

Le Canada entend demeurer une source sûre d'approvisionnement du Japon en ressources naturelles, soulignait M. Clark à ses hôtes, mais à des prix qui assurent la viabilité du secteur canadien des ressources. Le Canada a fait des investissements considérables pour répondre à la demande japonaise et il souhaite que le Japon maintienne ses achats, de charbon notamment, à des prix équitables et rentables. Le Canada aimerait vendre également au Japon plus de produits manufacturés. Au cours de ses entretiens avec MM. Murata et Abe, ainsi que dans les discours qu'il prononçait devant la Chambre de commerce du Canada au Japon et devant la fédération commerciale Keidanren, M. Clark souhaitait une augmentation de la coopération industrielle entre les compagnies des deux pays et une hausse des investissements japonais au Canada. D'autant plus que le gouvernement canadien adopte actuellement une nouvelle attitude à l'endroit des investissements étrangers. Il exposait les changements que le gouvernement s'apprêtait à apporter à l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Par ailleurs, M. Clark assurait les Japonais que le resserrement des liens avec les États-Unis, l'un des objectifs premiers du nouveau gouvernement canadien, ne se ferait pas au détriment des autres partenaires commerciaux du Canada. Tout accord canado-américain de libéralisation des échanges, disait-il, sera compatible avec les obligations découlant des accords du GATT. Le Canada devra d'autre part patienter avant de connaître la décision du Japon concernant l'achat d'un réacteur nucléaire, l'étude de la question devant se terminer en 1985.

92. *Le Devoir*, 5 décembre 1984, p. 19.

93. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 40 (7 novembre 1984), p. 6; *The Globe and Mail*, 3 octobre 1984, p. B2.

94. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 19 octobre 1984, p. B12.

Le ministre japonais des Affaires extérieures aurait réagi positivement à une proposition du Canada visant à créer un programme d'échange de jeunes travailleurs. M. Joe Clark annonçait d'autre part à Tokyo la création d'une Bourse de recherche Canada-Japon offerte chaque année par le Canada à un organisme ou une institution du Japon qui effectuera une recherche sur le Canada ou les relations canado-japonaises.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures fut reçu par le premier ministre Nakasone au cours de son séjour et remit à celui-ci une invitation à venir au Canada en 1985. M. Shintaro Abe prévoit pour sa part répondre l'année prochaine à l'invitation qui lui a été faite de venir au pays. De son côté, le Canada a l'intention, comme le disait M. Clark, d'être beaucoup plus présent au Japon au cours de l'année prochaine et plusieurs ministres sectoriels devraient s'y rendre pour discuter de recherche et développement, de pêche, d'énergie, de sport et de commerce international par exemple⁹⁵. Le quotidien torontois *The Globe and Mail* rapportait qu'en 1984, il y aura eu trente-trois visites ministérielles canadiennes officielles au Japon, en comptant les gouvernements provinciaux, ceci en plus des nombreuses visites effectuées par des hommes d'affaires⁹⁶.

Une mission commerciale japonaise du secteur de l'automobile était venue au Canada au mois d'octobre. Huit représentants de compagnies membres de la *Japanese Auto Parts Industries Association* répondaient à l'invitation qui leur avait été faite au printemps par le ministre de l'Expansion industrielle régionale d'alors, M. Ed Lumley⁹⁷. On notera enfin à l'automne la conclusion d'une entente entre la Commission canadienne du Blé et la *Japan Food Agency* sur les exportations de céréales canadiennes au Japon pour 1985. Le Canada expédiera 1,3 million de tonnes de blé et 800 000 tonnes d'orge. Le niveau des ventes d'orge devait être abaissé par rapport à l'année 84 en raison d'une maigre récolte⁹⁸.

3 - LE VIETNAM ET LE CAMBODGE

Le Canada condamnait à la fin de l'année les attaques vietnamiennes menées à Noël et plus tôt en décembre contre des camps de civils au Cambodge, obligeant un grand nombre de Cambodgiens à se réfugier en Thaïlande. Le gouvernement canadien demandait au gouvernement du Vietnam

de cesser immédiatement ses activités hostiles au Cambodge, de s'abstenir de mener des attaques contre d'autres camps du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique et d'accueillir favorablement les propositions relatives au règlement du conflit au Cambodge⁹⁹.

4 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

L'Indonésie et le Canada entreprenaient à l'automne un projet de coopération dans le domaine de l'environnement. L'ACDI consacra \$2,5 millions et le gouvernement indonésien \$2,48 millions, sur trois ans, à la formation de spécialistes indonésiens de l'environnement.

95. *Le Devoir*, 20 décembre 1984, p. 11 et 21 décembre 1984, p. 3; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 184*, 20 décembre 1984 et *Communiqué no. 185*, 20 décembre 1984; *Discours* (Notes pour une allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures devant la Société Canada-Japon et la Chambre de Commerce du Canada au Japon, Tokyo), 19 décembre 1984; *Discours* (Notes pour une allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la Fédération commerciale Keidanren, Tokyo), 20 décembre 1984.

96. *The Globe and Mail*, 8 décembre 1984, p. 11.

97. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 19 octobre 1984, p. B2.

98. *The Globe and Mail*, 30 novembre 1984, p. B2.

99. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 189*, 28 décembre 1984.

La mise en oeuvre du projet sera assurée par l'*Institute for Resource and Environmental Studies* de l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse et par le ministère d'État à la Population et à l'Environnement d'Indonésie. Les deux organismes organiseront également une conférence réunissant les spécialistes canadiens et indonésiens des secteurs public et privé pour examiner des préoccupations communes en matière d'environnement¹⁰⁰.

À la suite de la catastrophe de Bhopal, en Inde, le gouvernement canadien octroyait \$100,000 dollars à un organisme canadien, l'*Operation Eyesight Universal*, qui créera un centre de soins permanents pour les victimes de lésions oculaires causées par la fuite de gaz toxique. L'OEU travaillera à ce projet avec la Société pour les aveugles du Commonwealth, dont le siège est en Grande-Bretagne¹⁰¹.

N — Chronologie thématique*

Francophonie

16 au 18 octobre:

Le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, M. François Owono Nguema, participe à la réunion technique annuelle du Comité du Programme spécial de développement de l'ACCT qui a lieu au Nouveau-Brunswick. Il y rencontre la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina.

29 octobre au 3 novembre:

Mme Andrée Champagne, ministre d'État à la Jeunesse, participe à la XV^{ème} session annuelle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJEJ) qui a lieu à Libreville, au Gabon. La Conférence accepte alors l'invitation du Canada d'accueillir, en 1987, la XVIII^{ème} session annuelle de la CONFEJES.

Chypre

17 décembre:

Le Canada se déclare heureux de la nouvelle annoncée par le secrétaire général des Nations Unies d'une reprise des négociations entre les dirigeants des deux communautés chypriotes. Il espère que la bonne volonté et l'esprit de compromis que révèle cette décision permettra aux deux parties de trouver un règlement qui satisfasse tous les Chypriotes.

Panama

10 et 11 octobre:

Une délégation canadienne présidée par M. Chris Speyer, député aux Communes, assiste aux cérémonies d'inauguration du président de la République du Panama.

Traité Canada-France sur le transfèrement des prisonniers

1^{er} octobre

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le Solliciteur général du Canada annoncent l'entrée en vigueur le jour même de l'accord franco-canadien sur le transfèrement des détenus et la surveillance de certains condamnés, signé en février 1979.

100. ACDI, *Communiqué no. 84-51*, 10 octobre 1984.

101. *Idem*, *Communiqué no. 84-57*, 24 décembre 1984.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Accord d'assurance-investissement avec les Bahamas

2 octobre :

Le ministère des Affaires extérieures annonce qu'un accord d'assurance-investissement à l'étranger conclu entre le Canada et le Commonwealth des Bahamas est entré en vigueur le 21 septembre.

Le Canada et l'UNESCO

début décembre

À la suite des rumeurs à l'effet que le gouvernement canadien pourrait suivre l'exemple des États-Unis et de la Grande-Bretagne et se retirer de l'UNESCO, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclare aux Communes que le Canada demeurera au sein de l'organisme. Le Canada, disait M. Clark, a l'intention toutefois de se consacrer à une réforme rapide de l'UNESCO et de ses mécanismes.

Conférence internationale sur le nickel

22 au 24 octobre :

Le Canada doit participer à une conférence internationale sur le nickel à Genève, qui réunit producteurs et consommateurs de ce métal sous la présidence d'un représentant du ministère canadien des Mines.

Assemblée générale du Club de Dakar

1^{er} octobre :

Devant la 10^{ème} assemblée générale du Club de Dakar, qui se déroule à Montréal, Mme Vézina ministre des Relations extérieures réitère l'engagement du Canada envers la cause du développement en Afrique.

Programme international de sondage des fonds marins

28 décembre :

Le gouvernement canadien annonce la participation du Canada, avec les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la France et le Japon, au Programme international de sondage des fonds marins. Le programme, entrepris à l'initiative des États-Unis, débutera en 1985 et durera neuf ans. Le Canada y affectera environ \$15 millions au cours des quatre prochains exercices financiers. Deux cent cinquante mille dollars avaient déjà été octroyés à la planification du projet.

Accusations d'espionnage pour le compte de la CIA

3 et 4 octobre :

Sur la base d'un document de la *Central Intelligence Agency* américaine datant de 1976 consacré aux questions de renseignements économiques, un député néo-démocrate soutient, devant le comité de la Justice des Communes, que deux vice-présidents de Pétro-Canada auraient agi pour le compte de la CIA. Les accusations sont qualifiées d'absurde par Pétro-Canada et l'ambassade des États-Unis les estime sans fondements.

Coopération nucléaire avec la Corée du Sud

15 octobre :

Le Devoir rapporte des informations diffusées par le réseau anglais de Radio-Canada à l'effet que des représentants de l'Énergie atomique du Canada Ltée auraient transmis à des scientifiques sud-coréens des renseignements sur le traitement du plutonium. Les États-Unis seraient intervenus pour faire cesser la diffusion de ces renseignements qui auraient pu être utilisés pour la fabrication de bombes nucléaires.

Funérailles de la première ministre de l'Inde

Début novembre:

Le secrétaire d'État aux affaires extérieures dirige la délégation canadienne qui se rend à la Nouvelle-Delhi pour assister aux obsèques de Madame Indira Gandhi. Parmi les membres de la délégation se trouvent le juge en chef de la Cour suprême du Canada, la ministre des Relations extérieures et des ministres des gouvernements provinciaux.

Visite de Mgr. Desmond Tutu

20 décembre:

Le Canada reçoit la visite du récipiendaire du Prix Nobel de la Paix, l'évêque sud-africain Desmond Tutu. Mgr. Tutu rencontre le premier ministre Mulroney et des membres du Cabinet, à qui il demande, ainsi qu'à tous les Canadiens, de faire des pressions diplomatiques, politiques et surtout économiques sur l'Afrique du Sud pour que celle-ci change sa politique d'apartheid. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait envoyé en octobre un message de félicitations au récipiendaire du Prix Nobel de la paix.

Message de condoléances au peuple polonais lors de l'assassinat du Père Popieluszko

31 octobre:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclare que les Canadiens sont indignés par la nouvelle de l'assassinat du Père Popieluszko et souhaite que les autorités polonaises fassent toute la lumière sur les circonstances entourant l'assassinat.

Message à l'occasion du 39^{ème} anniversaire des Nations-Unies

24 octobre:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures envoie un message au secrétaire général des Nations Unies à l'occasion du 39^{ème} anniversaire de la fondation de l'organisation mondiale. M. Clark assure le secrétaire général de l'appui du gouvernement canadien au système multilatéral et de son engagement à renforcer les Nations Unies.

Nominations diplomatiques

24 octobre:

M. Cyril Lloyd Francis est nommé ambassadeur du Canada au Portugal. M. Francis a fait carrière en politique fédérale où il fut notamment président de la Chambre des communes en 1984.

22 novembre:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce la nomination de M. Bruce Phillips, journaliste de carrière, au poste de ministre-conseiller (Information) à l'ambassade du Canada à Washington.